

Publié le 2 octobre 2017

Clichy-Batignolles puise l'eau chaude en sous-sol

Fruit d'un partenariat entre Eau de Paris et la Sem Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), la mise en service fin 2016 d'une centrale géothermique sur l'écoquartier Clichy-Batignolles permet de couvrir la quasi-intégralité des besoins en chauffage et eau chaude du quartier.



Situé au nord-ouest de Paris, l'écoquartier Clichy-Batignolles est presque totalement chauffé par une **centrale géothermique** mise en service fin 2016. Cette dernière récupère l'eau chaude puisée par l'entreprise publique Eau de Paris dans la nappe phréatique de l'Albien, à environ 600 mètres de profondeur. L'eau est ensuite revendue à la Sem [CPCU](#)¹ qui en assure la distribution.

La centrale permet de couvrir **83% des besoins en chaleur du quartier** (chauffage et eau chaude sanitaire). Elle a été financée à hauteur de 12 millions d'euros. L'écoquartier sera complètement achevé à l'horizon 2020 et accueillera alors 7 500 habitants. Les premiers logements ont été occupés il y a 2 ans.

L'Île-de-France, capitale française de la géothermie

« La géothermie présente l'avantage de récupérer, sous certaines conditions, les réservoirs d'eau chaude en sous-sol, explique **Bruno Vinatier**, directeur stratégies et innovations à la CPCU, ce qui évite de recourir aux énergies fossiles ». Cette technique de chauffage était très utilisée dans les années 70 avant de connaître un passage à vide. Elle connaît un **retour en force** dans le sillage du Grenelle de l'environnement et des objectifs à atteindre en matière d'énergies renouvelables.

L'Île-de-France a la particularité de posséder plusieurs aquifères (couches de roches souterraines dans lesquelles l'eau circule). « Deux grandes sources sont exploitables : le Doger et l'Albien. Mais les autorités publiques, à juste titre, en assurent une protection vigilante car elles pourraient servir de sources d'eau potable vitales en cas de crise. Les points de prélèvements sont donc accordés avec parcimonie », précise Bruno Vinatier. Et d'ajouter : « L'autre intérêt de cette centrale géothermique est d'ordre esthétique : elle s'inscrit parfaitement dans le paysage puisqu'elle est enterrée ».

Enfin, l'utilisation de la centrale permet d'émettre **5 fois moins de CO₂** qu'une chaudière à gaz de condensation, soit une restriction d'émission de 35 000 tonnes de CO₂ sur 10 ans, l'équivalent 15 000 allers-retours Paris-New York en avion ! Selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie), la région francilienne concentre les deux tiers de la production géothermique nationale, soit l'équivalent de 200 000 logements alimentés par ce procédé.

¹Le capital de la Sem Cpcu se répartit entre la Ville de Paris (34 %) et Engie (60 %) ainsi que quelques

contributeurs privés et publics.